

## Communiqué de presse

### Plus de 500 chercheurs, médecins, associations et acteurs de la santé appellent à faire évoluer le cadre administratif de la recherche sur les échantillons biologiques

Lyon, 14 avril 2026 – Une tribune collective publiée ce jour sur LinkedIn par l’Odres, portée par 83 organisations et 500 signataires issus du monde de la recherche, de la santé et de la société civile, **alerte sur** les conséquences concrètes de la complexification des procédures administratives encadrant l’utilisation des échantillons biologiques humains en recherche.

Elle met en lumière une situation qui pénalise la recherche médicale française, réduit son attractivité et retarde l’accès des patients aux innovations.

**Elle met en lumière une situation qui pénalise la recherche médicale française, réduit son attractivité et retarde l’accès des patients aux innovations.**

### Un cadre devenu trop complexe

La recherche en santé française dépend largement de l’utilisation d’échantillons biologiques humains – résidus de diagnostic, de prélèvements opératoires ou reliquats d’essais cliniques. Utilisés à des fins de recherche, ces résidus biologiques permettent de transformer un acte médical en progrès scientifique, au bénéfice direct des patients.

Or, depuis plusieurs années, l’accès à ces échantillons est ralenti par une accumulation de formalités administratives, imposées par le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche via le dispositif CODECOH.

*« Le législateur n’a jamais souhaité imposer un contrôle administratif des projets de recherche sur les résidus biologiques, rappelle Thomas Roche, avocat associé de Life Avocats. Mais dans les faits, la France a instauré une bureaucratie disproportionnée qui décourage ses chercheurs et fait fuir les projets vers d’autres pays européens. »*

### Des conséquences directes sur l’innovation et l’attractivité

Ces contraintes ralentissent les projets, allongent les délais d’instruction et limitent la capacité des équipes à s’adapter aux avancées scientifiques. Dans un contexte de compétition internationale accrue, ce décalage pèse sur l’efficacité, l’attractivité et la compétitivité de la recherche française en santé. Il peut également retarder l’accès des patients aux innovations diagnostiques et thérapeutiques.

### Une évolution ciblée, sans remise en cause de l’éthique

Les signataires ne demandent **ni dérogation, ni recul éthique**. Ils proposent une évolution pragmatique : revenir à un cadre plus lisible, proche de celui en vigueur avant 2018, conforme au droit et aux principes bioéthiques, tout en étant mieux adapté aux réalités scientifiques et opérationnelles.

Cette évolution n’aurait **aucun impact en termes de coût** et ne nécessiterait **aucune modification législative**. Elle permettrait de redonner à la recherche française sa capacité d’agir, sa réactivité et sa compétitivité, tout en garantissant pleinement la protection des personnes.

## France 2030 : un levier pour accélérer l'innovation

Les difficultés soulevées concernent directement des domaines soutenus par **France 2030**, notamment la médecine personnalisée, les biothérapies et les maladies rares.

Pour les signataires, **simplifier ces procédures constitue un choix stratégique pour l'avenir de la recherche française.**

Tribune publiée le 14 avril 2026 sur la page LinkedIn de l'Odres :

● [Lien de la Tribune](#)

### Les initiateurs de la tribune :

Stéphanie FUGAIN (Association Laurette Fugain)

Jeanne-Hélène DI DONATO (3C-R)

Boris CALMELS (CRYOSTEM)

Franck MORIN (IFCT - Groupes Coopérateurs en Oncologie (GCO))

Florent BELON (BioServices Europe / Cryoport Systems)

Thomas ROCHE (Life Avocats)

### À propos de l'Odres

L'**Observatoire du Droit de la Recherche en Santé (Odres)**, constitué sous la forme d'une association loi 1901, est né de la volonté collective d'acteurs issus du monde de la recherche et de la santé d'inscrire dans la durée une réflexion sur l'évolution du cadre juridique applicable à la recherche biomédicale.

L'Odres a pour ambition de contribuer à la simplification, à la clarification et à l'amélioration du droit de la recherche en santé, dans le respect des principes éthiques, de la protection des personnes et des exigences de rigueur scientifique.

Site web : <https://odres-asso.org>

## Contacts presse

Nicolas Meynaud - Mediaroom

06 49 29 92 15

[nicolas.meynaud@mediaroom.fr](mailto:nicolas.meynaud@mediaroom.fr)